

# RCMP-GRC



NEW BRUNSWICK



NOUVEAU-BRUNSWICK

ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE • GENDARMERIE ROYALE DU CANADA



## CODIAC REGIONAL RCMP QUARTERLY REPORT

## RAPPORT TRIMESTRIEL DU SERVICE RÉGIONAL DE CODIAC DE LA GRC

Q1 - 2018



Royal Canadian Mounted Police  
Gendarmerie royale du Canada

Canada



## Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	<b>1</b>
<b>Déclaration de non-responsabilité</b> .....	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION – Service régional de la GRC de Codiac et Autorité policière régionale de Codiac</b> .....	<b>2</b>
<b>CADRE STRATÉGIQUE</b> .....	<b>5</b>
<b>STRATÉGIE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE</b> .....	<b>6</b>
○ IRC – PRC : Crimes contre les biens.....	11
○ IRC – PRC : Nombre de délinquants récidivistes arrêtés.....	12
○ IRC – PRC : Nombre de jeunes récidivistes – travail en cours.....	14
<b>RESPONSABILISATION PROFESSIONNELLE ET FINANCIÈRE</b> .....	<b>15</b>
○ IRC – RPF : Appels de service.....	16
○ IRC – RPF : Pourcentage d’appels de service ayant abouti à une plainte publique.....	17
○ IRC – RPF : HS – Pourcentage du budget (tout le personnel) .....	18
○ IRC – RPF : Pourcentage d’appels vers le 911 traités par des opérateurs de la STO/911 dans les 20 secondes.....	19
○ IRC – RPF : Pourcentage des quarts de première ligne conformes au seuil minimum de personnel.....	20

## **Déclaration de non-responsabilité**


Les données qui figurent dans ce rapport peuvent être modifiées pour plusieurs raisons, en fonction du résultat des enquêtes en cours. Pour ces motifs et d'autres, ces données peuvent ne pas refléter celles qui sont communiquées au Centre canadien de la statistique juridique.

Plus précisément, l'information présentée pourrait ne pas avoir été vérifiée. Les incidents énoncés sont ceux pour lesquels la police a ouvert un dossier. Ils peuvent ne pas rendre compte de toute l'activité policière. En fonction de l'enquête en cours, les incidents peuvent être reclassés, ou être par la suite jugés sans fondement. Quelques incidents pourraient ne pas figurer dans ce rapport en raison d'un géocodage infructueux des adresses. Lorsqu'un délit est signalé, cela peut prendre du temps, et toutes les infractions ne sont pas signalées. L'information qui figure ici ne se prête pas aux fins de comparaison entre les quartiers ou à travers le temps, et ce en raison de la superficie, de la densité de la population, de l'incidence d'autres facteurs et d'une modification des objectifs opérationnels.

La GRC de Codiac et l'APRC déclinent toute responsabilité en cas d'erreurs, d'omissions ou d'inexactitudes dans l'information présentée, et ce quelle qu'en soit la cause. La GRC de Codiac et l'APRC ne font aucune déclaration, et ne donnent aucune garantie ni autre assurance relative au contenu, à l'ordre, à l'exactitude, à la fiabilité, à l'actualité et à l'exhaustivité de toute information qui y est présentée. Par ailleurs, la GRC de Codiac et l'APRC ne peuvent en aucun cas être tenues responsables de tout préjudice ou dommage, y compris, mais sans s'y limiter, un préjudice ou un dommage direct, indirect ou consécutif, ou tout préjudice ou dommage en lien ou résultant de l'utilisation de cette information. Toute utilisation de cette information à des fins commerciales est strictement interdite. En accédant aux données de la GRC de Codiac et de l'APRC, vous reconnaissez que l'utilisation que vous faites de ces informations est soumise aux présentes conditions générales et à toute clause supplémentaire. Vous reconnaissez également que la GRC de Codiac ou l'APRC se réserve le droit de modifier, sans préavis, les conditions générales ci-dessus énoncées et, dans ce cas de figure, vous êtes tenu de respecter les conditions générales ainsi modifiées.

### **INTRODUCTION – Service régional de la GRC de Codiac et Autorité policière régionale de Codiac**

Aux termes de l'Accord sur le service régional de police de Codiac, le Service régional de Codiac de la GRC doit rendre des services aussi nécessaires que le maintien de la paix, la protection de la vie et des biens, la prévention de la criminalité et des infractions aux lois du Canada et aux lois en vigueur dans la province, appréhender les criminels, les délinquants et quiconque doit être légalement placé en garde à vue, exécuter tous les mandats de perquisition et remplir tous les devoirs et les services



qui incombent aux gardiens de la paix. Afin de remplir ces obligations, le Service régional de Codiac de la GRC doit concevoir et mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des modèles de gestion qui répondent aux besoins spécifiques et aux priorités de leurs communautés locales.

Le Service régional de Codiac de la GRC et l’Autorité policière régionale de Codiac (APRC) s’attachent à rendre les meilleurs services possibles au moindre coût pour les contribuables. Dès lors que l’harmonisation et la responsabilisation sont essentiels pour atteindre la rentabilité et rendre des services de qualité, un cadre de responsabilisation a été élaboré afin de guider et d’améliorer la réactivité, la responsabilisation et la transparence au sein de l’APRC et du Service régional de Codiac de la GRC (faire référence au cadre stratégique, page 4).

Le Service régional de Codiac de la GRC, en accord avec l’APRC, fournit des rapports trimestriels et annuel afin d’informer l’APRC et les différents groupes d’intervenants, y compris le public, des progrès accomplis sur divers Indicateurs de rendement clés (IRC). Le rapport comprend aussi des actions et des objectifs en lien avec le Plan annuel de performance (PAP) qui reposent fermement sur l’esprit de la mission et du mandat de la GRC.

Ce rapport vient compléter le processus de planification et de budgétisation. Le but recherché est que l’APRC, la direction de la GRC et le personnel l’utilisent pour identifier les services de police prioritaires. Ceci fournira à la haute direction du Service régional de Codiac de la GRC une vue d’ensemble de la façon dont les différents services, au sein de la GRC de Codiac, travaillent en vue d’atteindre les objectifs fixés pour chaque service de police prioritaire, tout en continuant à rendre un service de qualité.

Ce rapport est l’occasion, pour le Service régional de Codiac de la GRC et l’APRC, d’informer les citoyens sur les enjeux et les opportunités auxquels la communauté est confrontée dans le domaine de la sécurité publique, et de quelle façon les services de police comptent les relever.

Ce rapport se compose d’informations provenant du Plan annuel de performance du Service régional de la GRC de Codiac, qui fut créé en concertation avec les trois communautés et leurs parties prenantes. Le plan annuel de performance est un document interne de la GRC qui met l’accent sur des problématiques importantes aux yeux de la communauté, au-delà des principales fonctions policières. Les objectifs essentiels sont :

1. D’accroître la sécurité de la communauté ;
2. De réduire la criminalité contre les biens (victimisation) ;
3. D’aider les personnes vulnérables ;
4. De communiquer de manière efficace.

Ce rapport se compose également de mesures quantitatives. Dans l'ensemble et combinées avec des données historiques, ces informations sont présentées sous la forme d'indicateurs de rendement clés (IRC).

Afin de faciliter l'étude comparative de la région de Codiac avec d'autres villes, la plupart des mesures seront exprimées selon une population de 1.000, 10.000 ou 100.000 personnes.

Les informations statistiques que contient ce rapport sont particulières au Service régional de Codiac de la GRC, et le lecteur devrait garder à l'esprit que les résultats statistiques en provenance d'autres entités municipales peuvent être influencés, à des degrés divers, par un certain nombre de facteurs (voir tableau ci-dessous) et, par conséquent, peuvent affecter la précision de comparaisons directes effectuées avec les statistiques du Service régional de Codiac de la GRC.

<b>Facteurs d'influence</b>	
<b>Tendances démographiques</b>	Composition socioéconomique de la population d'une municipalité.*
<b>Non-résidents</b>	Le niveau quotidien d'influx et de reflux des banlieusards, des touristes, des résidents saisonniers et des participants à des événements culturels, des spectacles ou des événements sportifs qui nécessitent des services de police n'est pas compris dans l'évaluation de la population.
<b>Proportion personnel civil / en uniforme</b>	Différentes politiques en ce qui concerne le type de travail pouvant être effectué par du personnel civil dans une municipalité par rapport au personnel en uniforme dans une autre.
<b>Soutien du public</b>	Volonté du public de dénoncer des délits et de fournir des renseignements afin de porter assistance à la police dans la résolution des enquêtes.
<b>Signalement</b>	Les ressources policières disponibles, les priorités du ministère, les politiques et procédures, et les méthodes d'application ont toutes une influence sur le nombre de délits signalés.
<b>Services spécialisés</b>	Des services de police supplémentaires peuvent être réclamés dans les aéroports, les casinos, etc.

\* Les taux de criminalités figurant dans ce rapport peuvent varier de ceux énoncés dans les publications de Statistique Canada en raison de l'emploi d'estimations courantes de population fournies par les municipalités.

# CADRE STRATÉGIQUE

## CODIAC REGIONAL POLICING AUTHORITY Strategic Framework

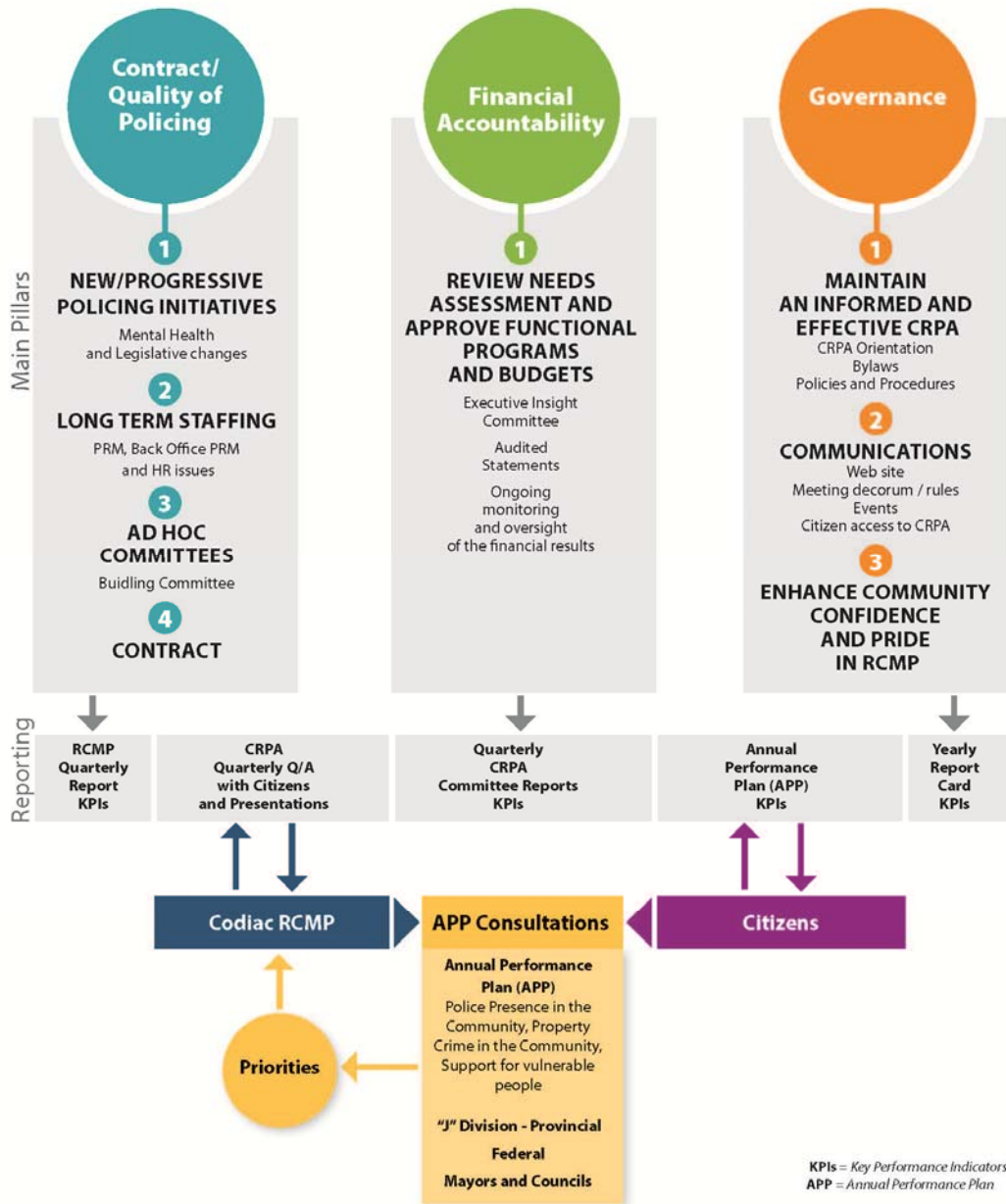


Tableau 1 – Cadre stratégique de l'APRC

## STRATÉGIE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La stratégie de sécurité routière du service régional de la GRC de Codiac est conforme à la Stratégie de sécurité routière 2025 du Canada vision zéro qui est d'avoir les routes les plus sûres au Canada.

Parmi les objectifs principaux de notre stratégie :

- Augmenter la sensibilisation du public et son engagement en faveur de la sécurité routière
- Améliorer la communication et la collaboration entre les parties prenantes
- Améliorer la législation et son application

Codiac reçoit des informations et des renseignements de la part du public des trois communautés, tout en recueillant des données et des analyses sur les accidents afin d'identifier les points sensibles. Les partenariats avec les services d'ingénierie de Moncton, de Riverview et de Dieppe permettent de valider l'information obtenue :

- Du matériel peut être installé afin de surveiller la circulation
- Des mesures de modération de la circulation peuvent être mises en œuvre

La communication stratégique est utilisée en liaison avec l'application des règles de sécurité routière, ce qui comprend des contrôles routiers grâce auxquels le public peut être informé et les actions coercitives fondées sur des preuves liées à des problèmes de sécurité routière. Enfin, les actions coercitives sont également fondées sur des preuves liées aux facteurs de risque qui conduisent à des accidents de la circulation (sans gravité ; avec blessure ; et mortels). Quelques-uns des plus importants facteurs clés sont :

- La distraction au volant ;
- La conduite en état d'ivresse ;
- La conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- La conduite en étant fatigué ;
- La vitesse et la conduite nerveuse ;
- Les passagers qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité

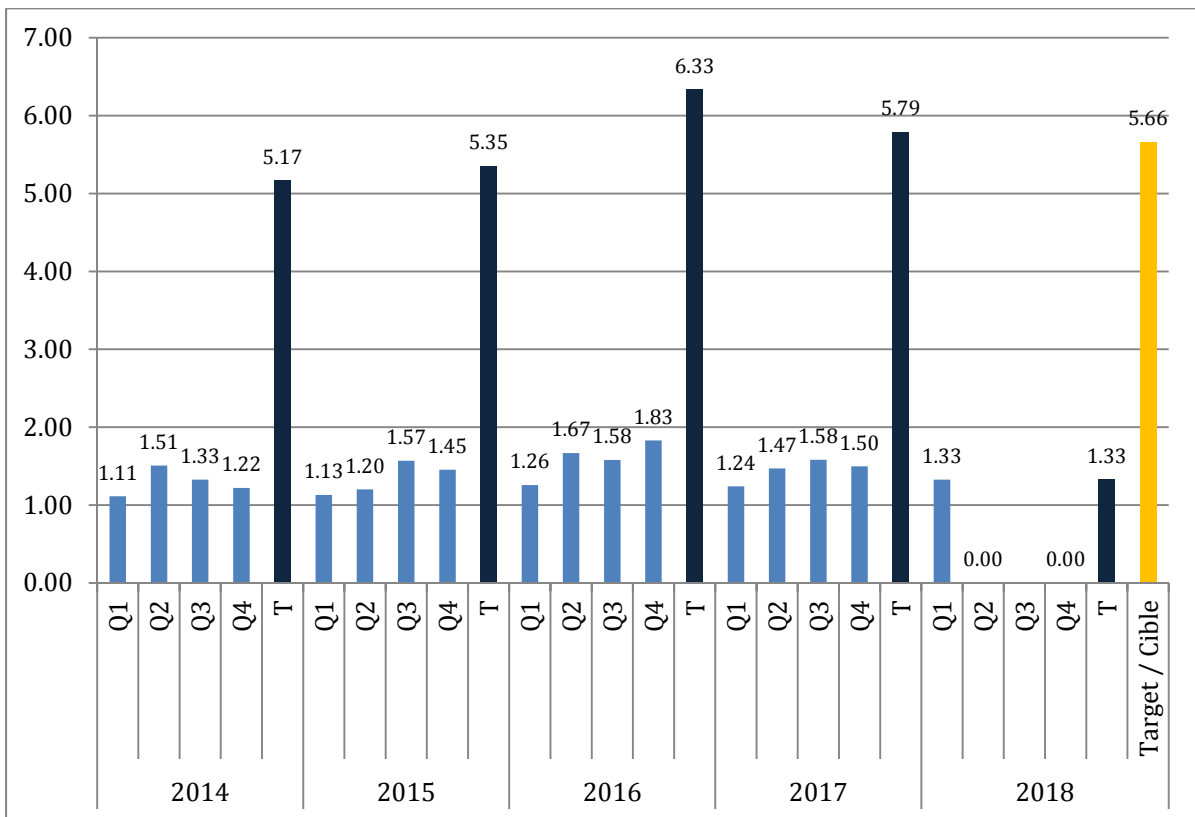
Les indicateurs de rendement clés (IRC) suivants ont pour but de mesurer les résultats du service régional de police en ce qui concerne la sécurité routière.

**IRC – SR : Nombre d’arrestations pour conduite avec facultés affaiblies et pour d’autres motifs liés à la circulation (conduite en infraction du code pénal) pour 1.000 habitants**

<b>Objectif :</b>	<i>Améliorer la sécurité routière à travers l’application stratégique de la loi envers les conducteurs sous l’emprise de stupéfiants et de l’alcool</i>
<b>Cible :</b>	<i>En dessous de la moyenne quadriennale de 5,7 infractions pour conduite avec facultés affaiblies pour 1.000 habitants</i>

**Observations**

- Cet IRC évoque le nombre d’arrestations plutôt que de condamnations. Les chiffres du T1 sont légèrement plus élevés qu’au cours des dernières années. Nous nous attendons à ce que ceux du printemps et de l’été augmentent.



**Tableau 2 – Nombre d’arrestations pour conduite avec facultés affaiblies et pour d’autres motifs liés à la circulation (conduite en infraction du code pénal) pour 1.000 habitants**



## IRC – SR : Nombre d'accidents de la route mortels pour 100.000 habitants

<b>Objectif :</b>	<b><i>Diminuer les accidents mortels de la circulation</i></b>
<b>Cible :</b>	<b><i>En dessous de la moyenne quadriennale de 2,5 accidents mortels pour 100.000 habitants</i></b>

### Observations

- Aucun accident mortel au cours du premier trimestre
- Pour le moment aucune modification de la stratégie de sécurité routière n'est nécessaire

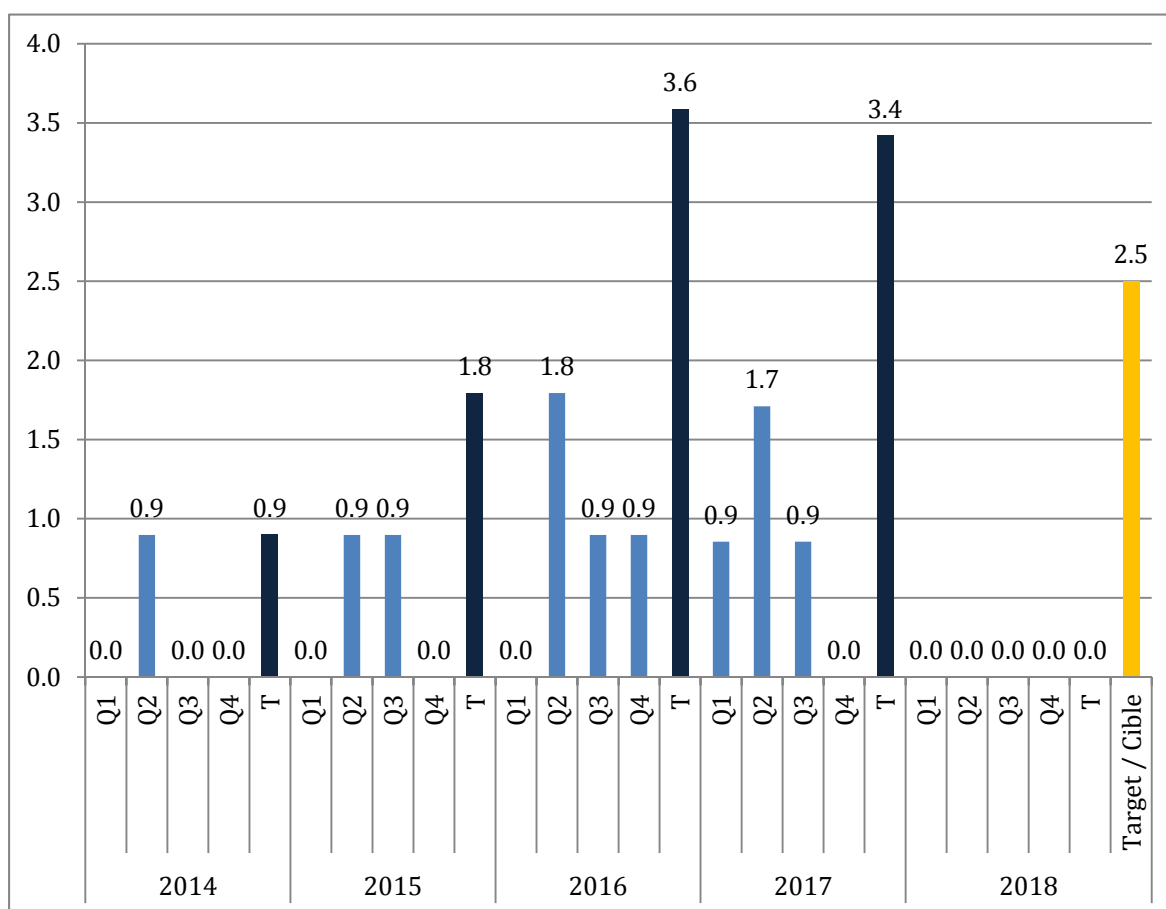


Tableau 3 – Nombre d'accidents mortels pour 100.000 habitants

## IRC – SR : Nombre d'accidents de la route non mortels pour 100.000 habitants

<b>Objectif :</b>	<b>Diminuer les accidents de la route non mortels</b>
<b>Cible :</b>	<b>En dessous de la moyenne quadriennale de 279 accidents de la route pour 100.000 habitants</b>

### Observations

- Le premier trimestre affiche une baisse significative
- La stratégie de sécurité routière est efficace

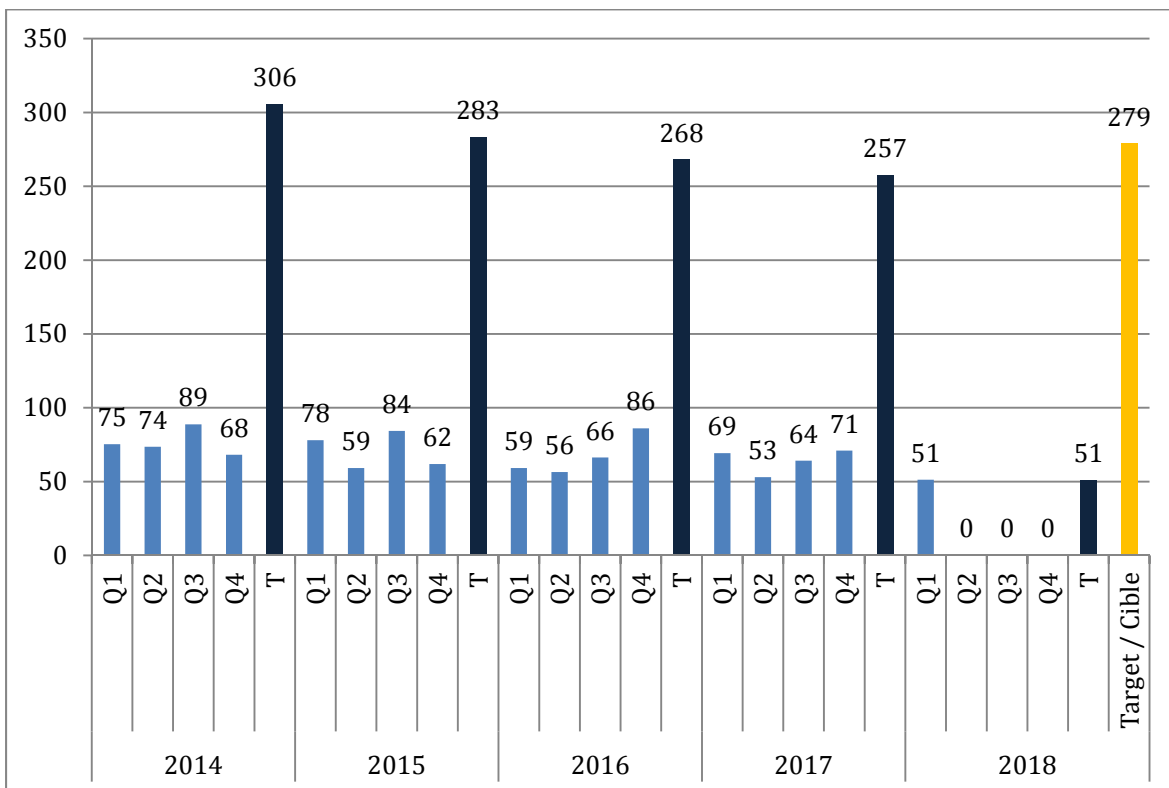


Tableau 4 – Nombre d'accidents de la route non mortels pour 100.000 habitants

## STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DE LA CRIMINALITÉ

Le service régional de la GRC de Codiac a élaboré de solides stratégies de prévention et de réduction de la criminalité, qui sont incorporées dans les principales fonctions de ce service régional de police. De nombreux groupes travaillent en commun pour assurer un ciblage stratégique des individus qui font le plus de mal dans nos communautés. Cette stratégie fondée sur la preuve a démontré sa fiabilité en diminuant efficacement la criminalité et, indirectement, en diminuant par là même la victimisation au sein de nos communautés.

Les sections du service régional de la GRC de Codiac chargées de la prévention de la criminalité comprennent :

- La section des crimes de rue
- Le service des renseignements criminels
- Le groupe des services à la jeunesse
- Le groupe de téléassistance
- Le groupe de rappel
- La section des enquêtes générales
- La section des enquêtes approfondies

Chacun de ces groupes contribue, d'une façon ou d'une autre, aux sept principes fondamentaux de la réduction de la criminalité qui, lorsqu'ils sont appliqués, se traduisent par une diminution efficace et performante de la criminalité :

- Être fondé sur l'information
- Être fondé sur le renseignement
- Concentré sur les délinquants
- Axé sur les problèmes
- Établit des relations sérieuses
- Est préventif
- Est orienté vers les résultats

Les indicateurs de rendement clés (IRC) suivants ont pour but de mesurer les résultats du service régional de police en ce qui concerne la réduction de la criminalité et de la victimisation.

## IRC – PRC : Crimes contre les biens

<b>Objectif :</b>	<b><i>Faire de la région de Codiac un lieu où il fait bon vivre et travailler en sécurité en diminuant les crimes contre les biens</i></b>
<b>Cible :</b>	<b><i>Faire baisser le nombre sous la moyenne quadriennale de 5.624 ou moins</i></b>

### Observations

- Les résultats du premier trimestre affichent une hausse significative par rapport aux années passées. shows a significant increase from past years. Ce chiffre peut être en partie imputé à un changement de cotation au deuxième trimestre de 2017 lorsque les fraudes téléphoniques ont été ajoutées à cette catégorie.

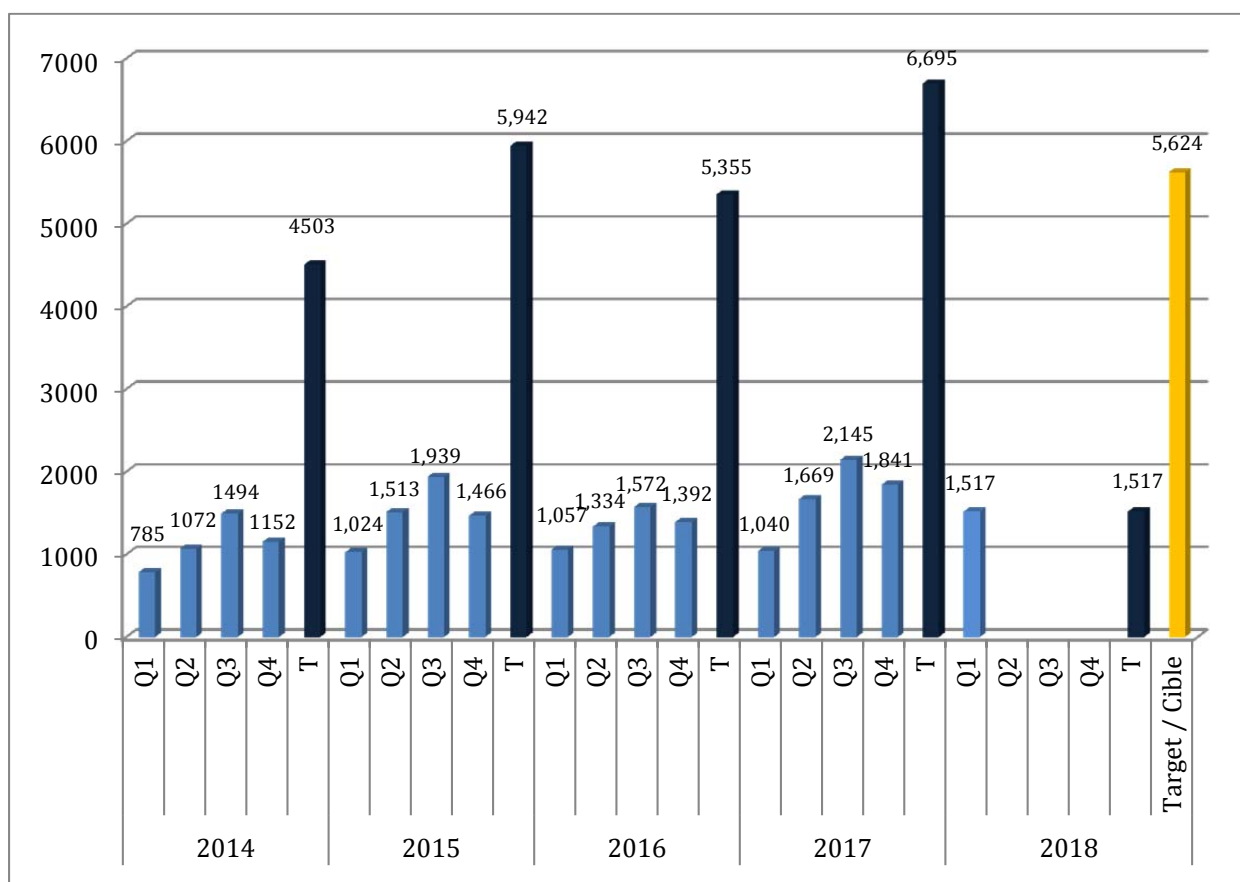


Tableau 5 – Réduction des crimes contre les biens

## IRC – PRC : Nombre de délinquants récidivistes arrêtés

<b>Objectif :</b>	<i>Accroître le nombre d'arrestations des récidivistes (individus qui font le plus de mal dans nos communautés) afin de diminuer les crimes contre les biens</i>
<b>Cible :</b>	<b>92%</b>

### Observations:

- Seulement 55% des délinquants récidivistes ont été arrêtés au premier trimestre, ce qui peut expliquer le chiffre élevé des crimes contre les biens.

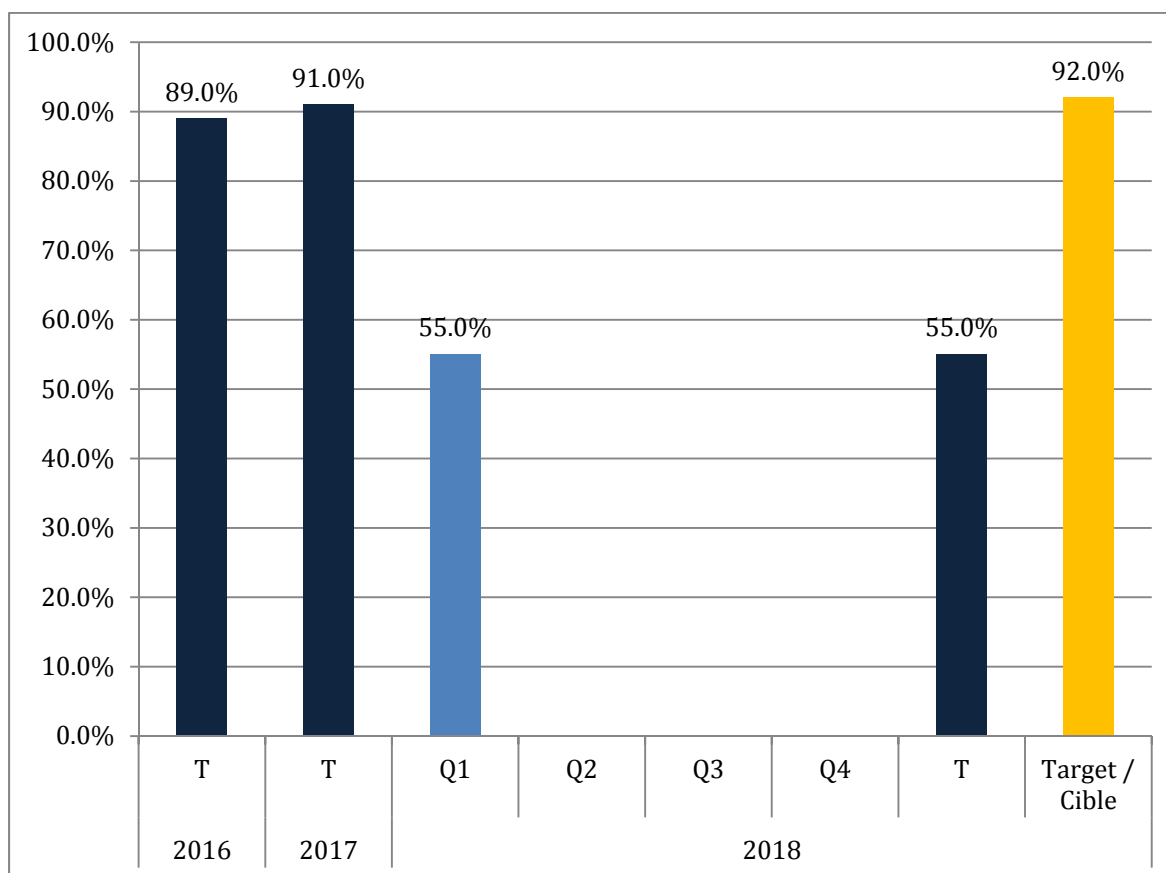


Tableau 6 – Pourcentage des délinquants récidivistes arrêtés

## IRC – PRC : Introductions par effraction (résidences et entreprises) pour 10.000 habitants

<b>Objectif :</b>	<b><i>Faire de la région de Codiac un lieu où il fait bon vivre et travailler en sécurité en diminuant les introductions par effraction</i></b>
<b>Cible :</b>	<b><i>Diminuer le nombre sous la moyenne des 4 dernières années : 65 pour 10.000 habitants</i></b>

### Observations

- Les chiffres du T1 sont analogues à ceux de 2016. La remise en liberté de délinquants récidivistes peut être à la racine de ce niveau d'entrées par effractions.

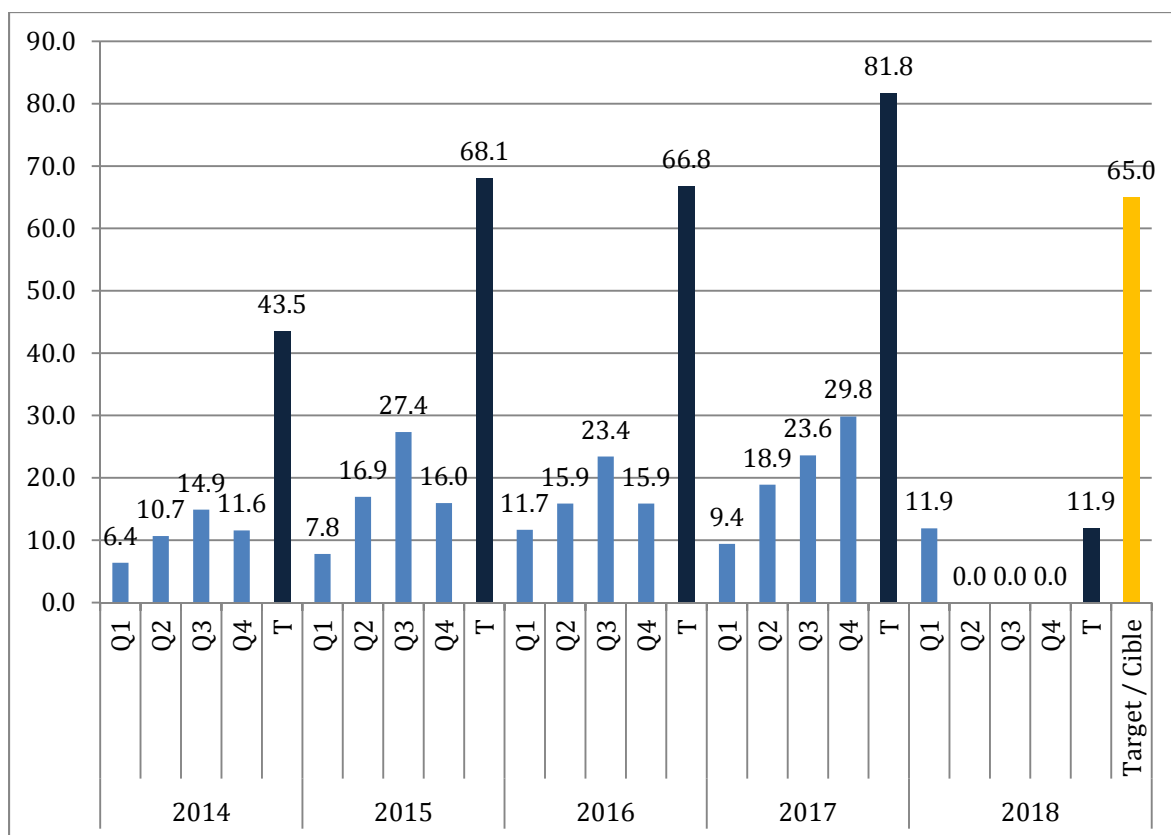


Tableau 7 – Introductions par effraction pour 10.000 habitants

## IRC – PRC : Nombre de jeunes récidivistes – travail en cours

<b>Objectif :</b>	<i>Diminuer le nombre de jeunes qui récidivent</i>
<b>Cible :</b>	<i>A déterminer au cours de l'été 2018</i>

<b>Codiac – Jeunes récidivistes</b>		
<b>Prévalence des cas chez les jeunes</b>		
<b>1</b>	<i>Nombre de délinquants mineurs qui ont été impliqués dans un délit en tant que suspect, accusé, ou jeunes ayant commis une infraction pénale et qui ont été impliqués dans au moins un délit subséquent.</i>	
	<b>2017</b>	<b>2018</b>
	T	T
		Target/ Cible
<b>Fréquence de la récidive des jeunes</b>		
<b>2</b>	<i>Pourcentage de délinquants mineurs qui récidivent au cours des 18 mois suivants</i>	
	<b>2017</b>	<b>2018</b>
	T	T
		Target/ Cible
<b>Délinquance juvénile – délai pour récidiver</b>		
<b>3</b>	<i>Pourcentage des récidivistes qui ont été impliqués dans un délit subséquent au cours des 6 mois suivants</i>	
	<b>2017</b>	<b>2018</b>
	T	T
		Target/ Cible
<b>Délinquance juvénile - Nature de la récidive</b>		
<b>4</b>	<i>Pourcentage des délinquants récidivistes ayant été impliqués dans un délit subséquent qui a été considéré comme étant plus grave que le premier</i>	
	<b>2017</b>	<b>2018</b>
	T	T
		Target/ Cible

## **RESPONSABILISATION PROFESSIONNELLE ET FINANCIÈRE**

Le service régional de la GRC de Codiac est guidé par la mission, la vision et les valeurs essentielles de la Gendarmerie royale du Canada.

### **MISSION**

La GRC est le service de police national du Canada. Fiers de nos traditions, et relevant nos prochains défis en toute confiance, nous sommes engagés à maintenir la paix, à faire respecter la loi et à fournir un service de qualité en partenariat avec nos communautés.

### **VISION**

La GRC :

- Est une organisation progressiste, proactive et innovante
- Rend des services de la plus haute qualité à travers un leadership, une éducation et une technologie dynamiques en collaboration avec les communautés que nous servons
- Est responsable et efficace via un partage du processus de décision
- Garantit un milieu de travail sain qui favorise le travail en équipe, une franche communication et le respect réciproque
- Promeut la sécurité des collectivités
- Fait preuve de leadership dans la recherche de l'excellence

### **VALEURS FONDAMENTALES DE LA GRC**

Nous reconnaissons le dévouement de tous les employés, nous créons et maintenons un cadre de sécurité individuelle, de bien-être et de développement. Nous sommes guidés par :

- L'intégrité
- L'honnêteté
- Le professionnalisme
- La compassion
- Le respect
- La responsabilisation

Les indicateurs de rendement clés (IRC) suivants ont pour but de mesurer les résultats du service régional de police en ce qui concerne la responsabilisation.



## IRC – RPF : Appels de service

<b>Objectif :</b>	Surveiller le volume des appels
<b>Cible :</b>	N/A

### Observations

- Le premier trimestre affiche une hausse significative des appels de service. Ceci pourrait être dû à une hausse de la population, ou à une augmentation transitoire de la population. Nous pensons que les appels de service augmenteront en raison du nouveau centre multifonctionnel au centre-ville.

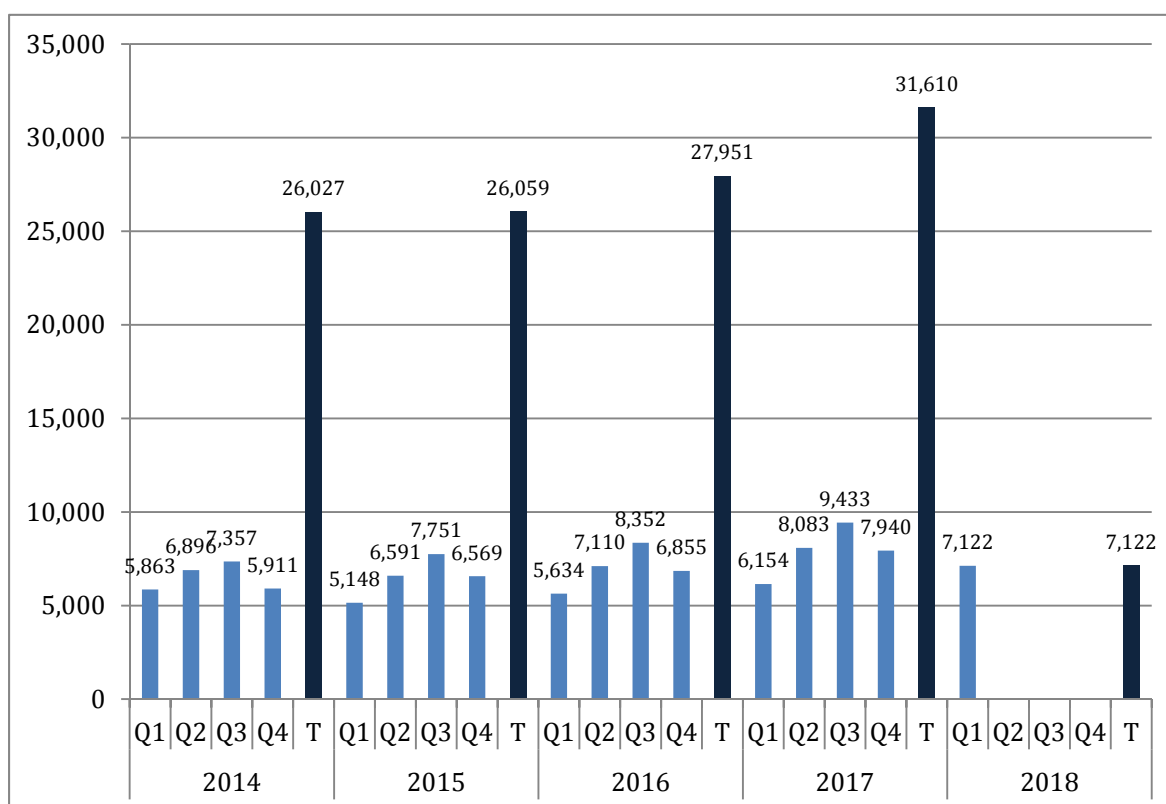


Tableau 8 – Appels de service

## IRC – RPF : Pourcentage d’appels de service ayant abouti à une plainte publique

<b>Objectif :</b>	Diminuer le nombre de plaintes déposées
<b>Cible :</b>	Moins de 1%

### Observations

- Le nombre de plaintes publiques continue d’être extrêmement faible
- L’analyse des incidents n’a pas déterminé qu’il était nécessaire d’engager des changements aux politiques, aux procédures ou à la formation
- Le taux est d’environ une (1) plainte pour 1187 appels de service au cours du premier trimestre (T1)

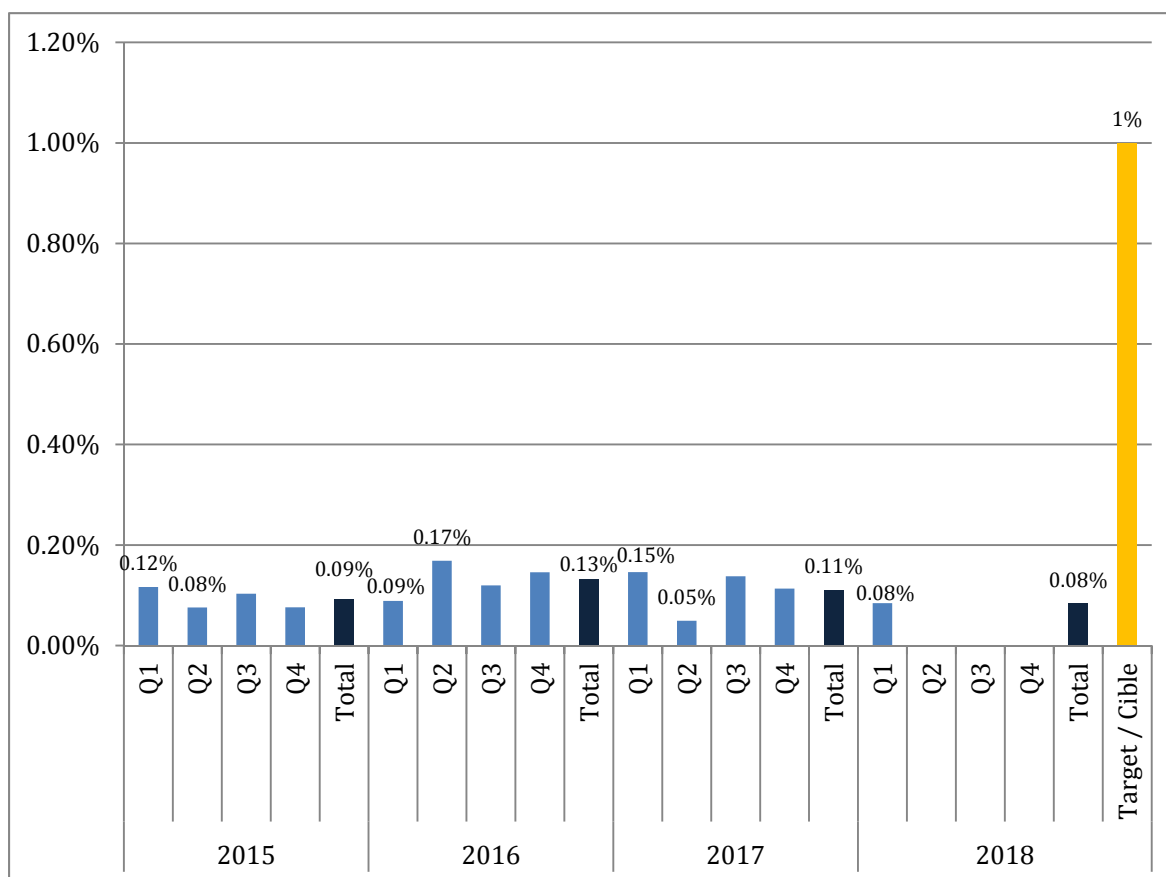


Tableau 9 – Pourcentage d’appels de service ayant abouti à une plainte publique

## IRC – RPF : HS – Pourcentage du budget (tout le personnel)

<b>Objectif :</b>	Contrôler les niveaux de dépense en heures supplémentaires des municipalités
<b>Cible :</b>	5% ou moins du budget total

### Observations

- Le T1 affiche un montant supérieur à celui de 2017. results show a higher amount than in 2017. Généralement, le T1 est l'une des périodes de l'année les plus chargées en heures supplémentaires. is one of the highest OT periods of the year. Les HS pourraient culminer si un nombre significatif d'événements spéciaux se produisait cet été ou à l'automne.

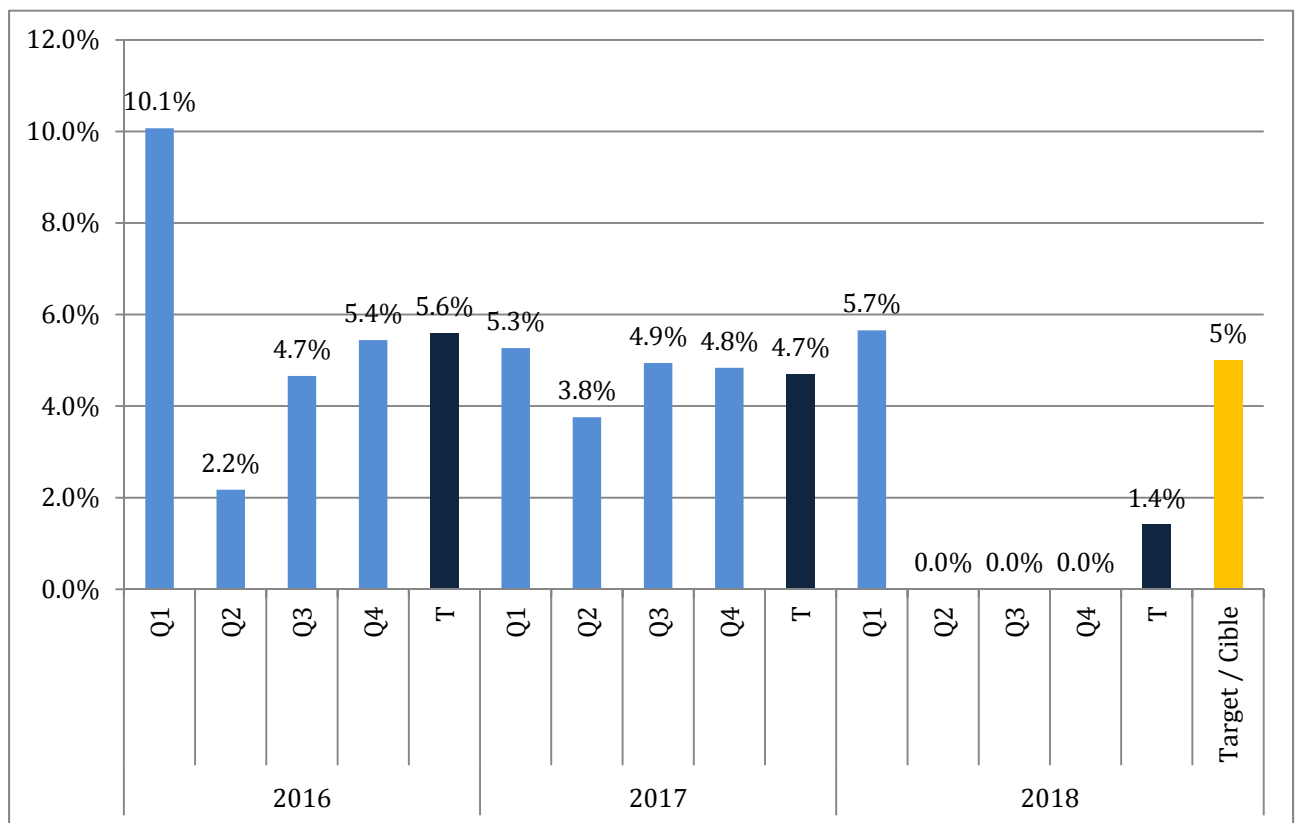


Tableau 10 – Pourcentage du budget (tout le personnel)

## IRC – RPF : Pourcentage d’appels vers le 911 traités par des opérateurs de la STO/911 dans les 20 secondes

<b>Objectif :</b>	Garantir les normes de prestation de service des centres de prise d’appels pour la sécurité du public de NB 911
<b>Cible :</b>	Répondre en moins de 20 secondes à 85% des appels vers le 911

### Observations

- Les résultats du premier trimestre démontrent que la STO/911 continue d’atteindre voire de dépasser les normes de prestation de service au public et qu’elle rend un service exceptionnel dans la région de Codiac.

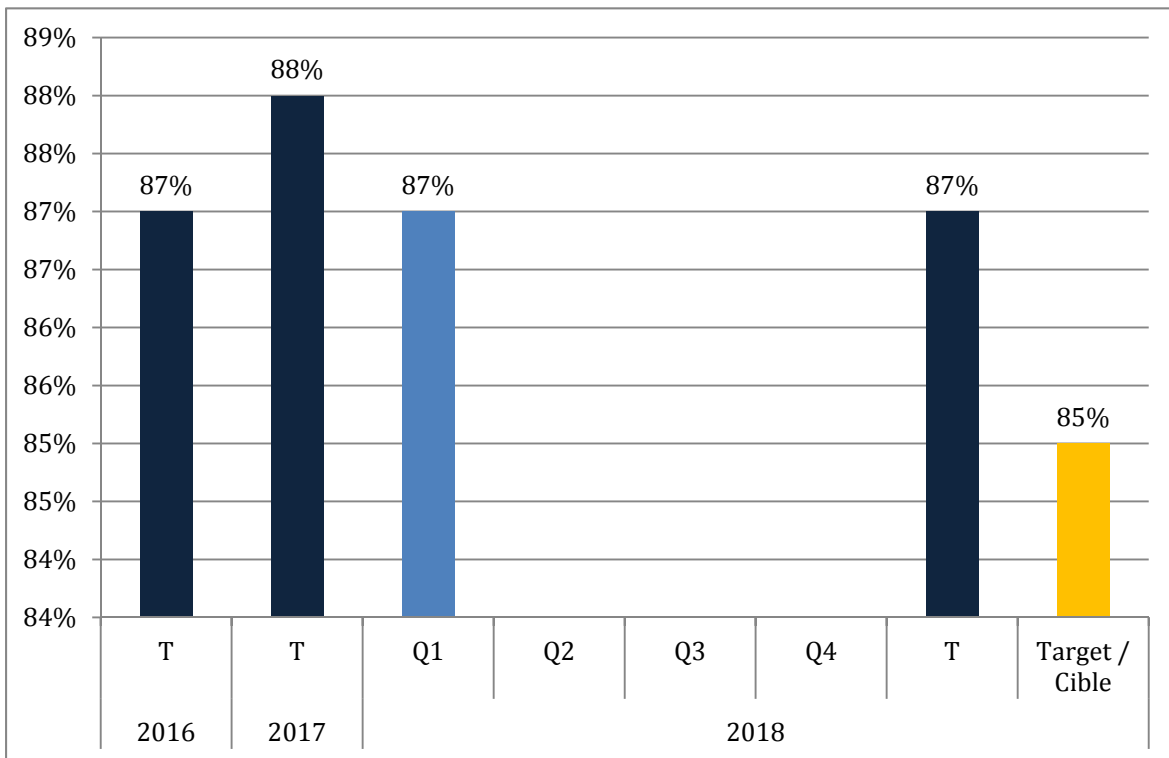


Tableau 11 – Pourcentage d’appels vers le 911 traités dans les 20 secondes

## IRC – RPF : Pourcentage des quarts de première ligne conformes au seuil minimum de personnel

<b>Objectif :</b>	S'assurer qu'il y a suffisamment d'agents de première ligne disponibles pour exercer leurs fonctions
<b>Cible :</b>	10% ou moins des quarts de première ligne sont conformes au seuil minimum de personnel (avant d'autoriser les heures sup.)

### Observations

- Les résultats du T1 démontrent que davantage de ressources humaines pourraient être requises ou redéployées. show that more resources may be required or re-allocated. La haute direction de Codiac va examiner les options et les analyser pour répondre à cette situation.
- La majorité des quarts de travail qui ne répondent pas au seuil minimum de personnel ont besoin qu'un agent fasse des HS pour remplir cette exigence.

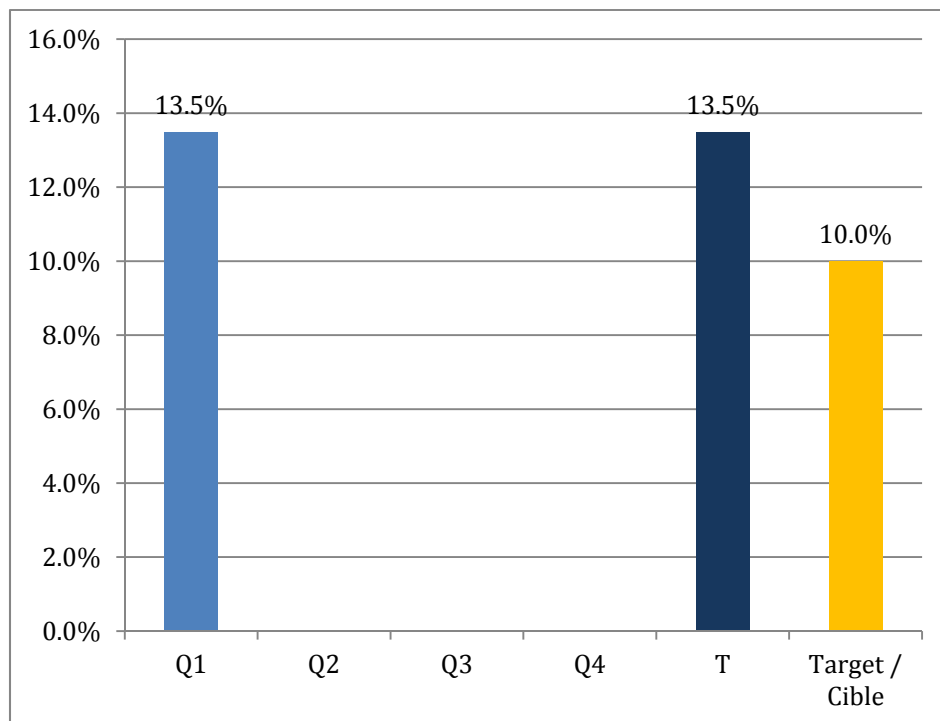


Tableau 12 – Pourcentage des quarts de première ligne conformes au seuil minimum de personnel